



## Les activités de l'ouvrier en Productions Animales

Il prépare son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement.

Il participe ou effectue seul des travaux liés aux productions animales.

Il peut mettre en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions végétales.

Il participe ou réalise seul des travaux d'aménagement et d'entretien sur l'exploitation.

Il peut être amené à participer ou à réaliser seul la préparation à la vente et/ou la transformation d'un produit d'élevage.

Il peut contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme ou à l'extérieur.



# BPA

## Travaux de la Production Animale

(Polyculture élevage)

### CONDITIONS D'ENTREE

Après la classe de 3<sup>e</sup> ou avoir 16 ans.  
Avoir un maître d'apprentissage.

### FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN DEUX ANS

La formation pratique est dispensée par le maître d'apprentissage ou tuteur.

La formation complémentaire est effectuée au CFA à raison de :

- 560 h la 1<sup>ère</sup> année soit 16 semaines
- 560 h la 2<sup>ème</sup> année soit 16 semaines.

### RYTHME DE L'ALTERNANCE

1 semaine au CFA et 1 à 2 semaines en entreprise en moyenne pendant les deux années de formation.

### ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Le BPA, diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, est attribué par Unités Capitalisables.  
Le candidat doit obtenir les 8 UC et 2 UCARE (spécialisation technique régionale).

3 UC Générales	
UCG 1	Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
UCG 2	Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
UCG 3	Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable
2 UC d'Option (Travaux de la production Animale)	
UCO 1	Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives au vivant et au comportement animal
UCO 2	Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux agroéquipements et aux installations des exploitations d'élevage
3 UC de Spécialité (Polyculture élevage)	
UCS1	Mettre en œuvre les opérations d'alimentation, les soins quotidiens et les manipulations des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal
UCS2	Mettre en œuvre les opérations liées aux travaux culturaux et à l'utilisation des surfaces fourragères dans le respect des règles de sécurité et d'environnement
UCS3	Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement
2 UC d'Adaptation Régionale à l'Emploi	
VXMX	Conduite du tracteur
VJG2	Utilisation des produits phytosanitaires

### DEBOUCHES :

- Poursuite d'étude (BP REA, BAC PRO ...)
- Salarié agricole en exploitation agricole

CONTACTEZ – NOUS !